

APPEL A CANDIDATURES



Lieu-test agricole

«GAEC du Goupil»

Maraîchage AB

- A partir de l'automne 2025 -

Vous souhaitez tester une activité de maraîchage biologique sur une structure déjà en place et fonctionnelle ?

La ferme du GAEC du Goupil est peut-être le lieu-test qui vous correspond !

LA FERME

La ferme du GAEC du Goupil est cultivée en maraîchage diversifié depuis 2021. Elle est à 500 mètres d'altitude et se situe sur la commune de Paulhac, à 3 km de Brioude, à l'Ouest du département de la Haute-Loire, au cœur du Massif Central.

Le GAEC du Goupil a été créé en 2021 par Luc et son associé. Ce dernier ayant décidé de partir fin 2025, Luc est, en priorité, **à la recherche d'un·e nouvel·le associé·e** pour poursuivre l'activité de maraîchage sur la ferme. Dans le cadre de sa recherche d'associé·e, **Luc propose 1 ou 2 places en test d'association** (pour tester l'entente et la compatibilité dans le travail) mais il est également **ouvert à la mise en place d'un test en autonomie sur la partie maraîchage**. Il est aussi **envisageable de tester une autre activité sur la ferme**, 10 ha de prairies étant actuellement disponibles. La ferme étant dimensionné pour 2 à 3 personnes, **2 places sont donc disponibles pour se tester**.

Les terres appartiennent au GFA Citoyens Brivadois et sont louées au GAEC. Le GAEC cultive environ 3ha en maraîchage biologique (40aine de légumes) dont 2000m² sous abris. Les terrains sont travaillés principalement mécaniquement (2 tracteurs sur la ferme et plusieurs outils de travail du sol). Toutes les parcelles sont irrigables et l'eau provient du ruissellement, d'un forage et du réseau d'eau potable. Les terrains sont amendés avec du fumier de bovin et les plants maraîchers sont achetés chez des grossistes.

Le bâtiment, où des espaces restent disponibles, permet de stocker le matériel et les légumes. La commercialisation se fait en vente directe principalement (marchés à Clermont-Ferrand et Brioude) ainsi qu'en demi-gros (magasin Biocoop et restauration collective).

La ferme emploie une salariée depuis 2 ans et a l'habitude d'accueillir des saisonniers et des stagiaires.



UN RESEAU ACTIF

Le GAEC du Goupil fait partie du groupe technique des maraîchers d'Auvergne animé par la FRAB AURA, et est inséré dans le réseau local des maraîchers du brivadois.

TERRITOIRE

Paulhac est un village de 600 habitants, en surplomb de la plaine du Brivadois, à deux pas de Brioude. La ville d'Issoire se trouve à 35 km et le Puy-en-Velay (préfecture du département) à 40km. La Métropole de Clermont-Ferrand se trouve à 1h de route.

La ferme se situe à proximité de la vallée de l'Allier, qui offre une multitude d'activités de plein air (randonnée, vélo, canoë, ...) et de paysages magnifiques.

LE TEST, C'EST QUOI ?

C'est avoir la possibilité, pour une durée déterminée, d'être en autonomie sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un cadre sécurisant (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non.

Le test concerne aussi bien les aspects techniques de la production (conduite des cultures, entretien des machines, récolte, transformation, etc.), que sociaux (organisation du travail) et économiques (gestion financière et commercialisation).

Durant le test, la personne en test assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production, en cohérence agronomique avec l'ensemble des surfaces du site ainsi que la commercialisation.

Elle est accompagnée en amont, pendant et à la sortie de son test par les accompagnateur·rices de l'association « **Îlots Paysans** ».

DUREE

La durée du test est de **1 an, renouvelable deux fois**.

CONDITIONS DU TEST

L'activité pourra être **hébergée juridiquement** par la **couveuse Starter** au travers d'un **contrat « CAPE »**. Cette couveuse fournira à la personne en test un service comptable et administratif et un appui à la gestion, au suivi des comptes de l'entrepreneur·euse et au développement de son activité.

Concernant les **moyens de production**, l'accueillant met à disposition le foncier ainsi que :

- 1 hangar de stockage du matériel et de nettoyage (laveuse + bac) des légumes
- 1 espace de stockage (chambre froide et chambre chaude) et de préparation des légumes
- 1 grange servant actuellement à stocker le matériel de culture
- Plusieurs serres et tunnels
- Plusieurs véhicules (1 utilitaire, 1 fourgon, 2 tracteurs)
- Des outils : planteuses, outils de travail du sol, bineuse, épandeur, godet sur le tracteur...
- Irrigation : 1 forage, 1 puits, 2 réserves d'eau (450 m³ au total)

Conditions de mise à disposition à définir ensemble selon l'utilisation, dans une logique d'accessibilité et de progressivité.



L'activité : maraîchage, ou autre activité compatible avec les conditions proposées

Le binôme testeur·euse/accueillant sera accompagné par **Ilots Paysans** qui lui fournira les outils nécessaires pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test. Une **convention multipartite** régira les relations entre toutes les parties associées à la démarche.

PROFIL

- Avoir envie de se tester en maraîchage bio
- Avoir envie de se tester en milieu rural
- Avoir déjà une première expérience significative du maraîchage et/ou une formation agricole.

CALENDRIER

Entrée en test possible à partir de **l'automne 2025**.

Nous vous invitons à contacter « Ilots Paysans », afin d'échanger ensemble sur votre projet et travailler ensemble à votre candidature.

Si vous êtes intéressée , merci de prendre contact avec Laura
Marlier au 06 52 27 55 55 ou envoyer un mail à :
ilotspaysans@gmail.com